

TEMENT
e, la
-Maritime
OISSREMENT
EFORT
NTON
AN
JET :
E MATERIEL
LAIRE
aveo
l'Acadé-
n".
MBRE
de
municipaux
part au vote :
047
ATE
ge, à la porte
e, du compte
séance :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 MAI 1951 19

L'an mil neuf cent 51, le 30 du mois
de Mai, le Conseil Municipal de ROYAN
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. REGAZONI, Maire, en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le 28 Mai 1951 19

Etaient présents : MM. Regazoni, Veissière, Rochedareux,
Chamboulan, Prugnaud, Bujard, Bouchet, Chazeaud, Coumil
Dufour, Main, Guillaud et Seugnot
— Représentés : MM. Reutin, Baudet, Thirion, Rikhsky
Cholle t, Péraudeau.

Absents : MM. _____

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Bujard, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a _____

M. le Maire est autorisé à passer marché avec : le
"Magasin d'Académie" qui fournira :

- 24 fauteuils Maternelle n° 0 à 980 frs l'un
- 26 fauteuils Maternelle n° 3 à 980 frs l'un
- 2 classeurs n° 211 à 3.850 frs l'un
- 6 tableaux Opalex n° 2317 à 6.950 Frs l'un
- 20 lits pliants n° 2163 à 2.200 frs
- 30 pupitres individuels n° 2268 à 7.500 frs l'un
- 30 pupitres individuels n° 2268 à 7.500 frs l'un

Approuvé

La Rochelle le 27 Juillet 1911

Pour le Prêtre

A. Perrotin Général

Signé J. Hustin

Fait et délibéré à **ROYAN**

les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. **les membres présents.**

N'ont pas signé : MM.

a en lien au
lic, établir à
ésignation de
t. 51 de la loi
184).